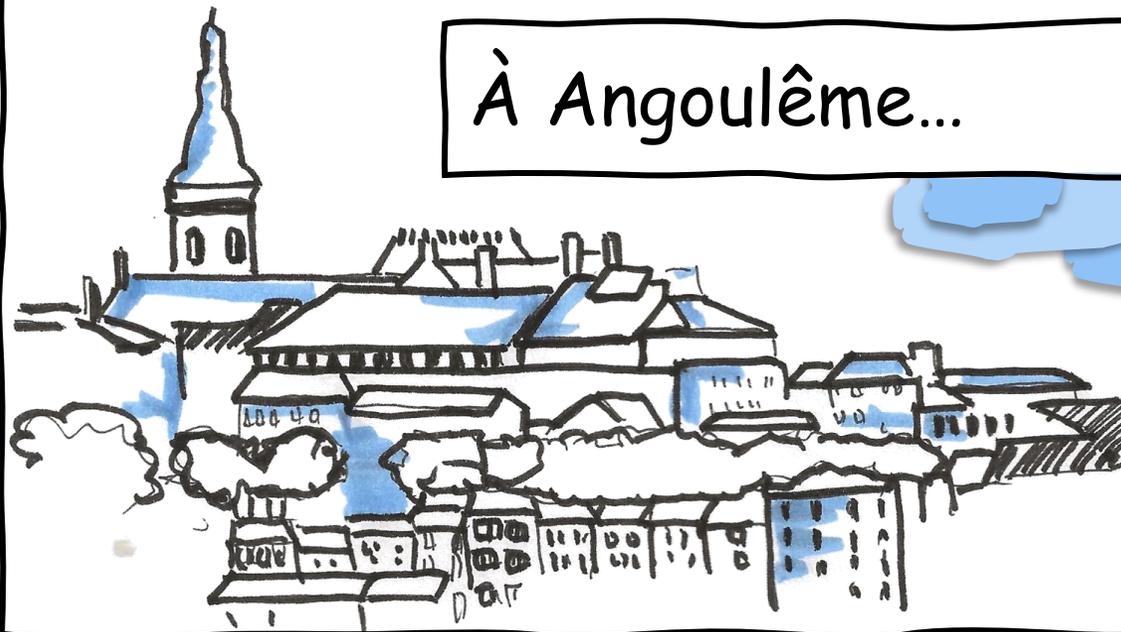




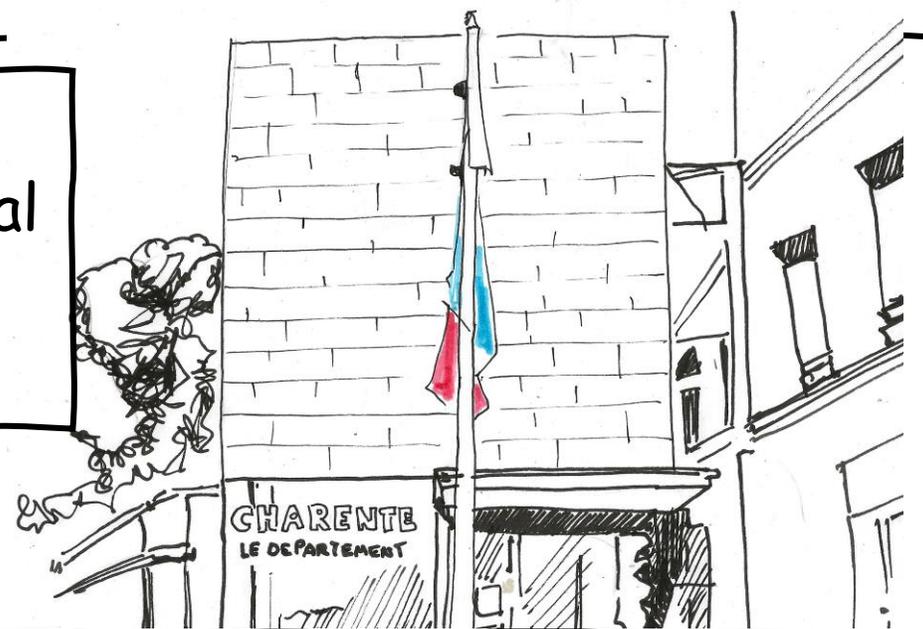
**la Journée régionale
des acteurs
de la lutte contre
la précarité alimentaire**

21 novembre 2023

À Angoulême...



... au Conseil
départemental
de la
Charente



Le séminaire a démarré avec les interventions de Pascal Chaussée, Ghislaine Palix-Cantone, Isabelle Grimault et Véronique Castro

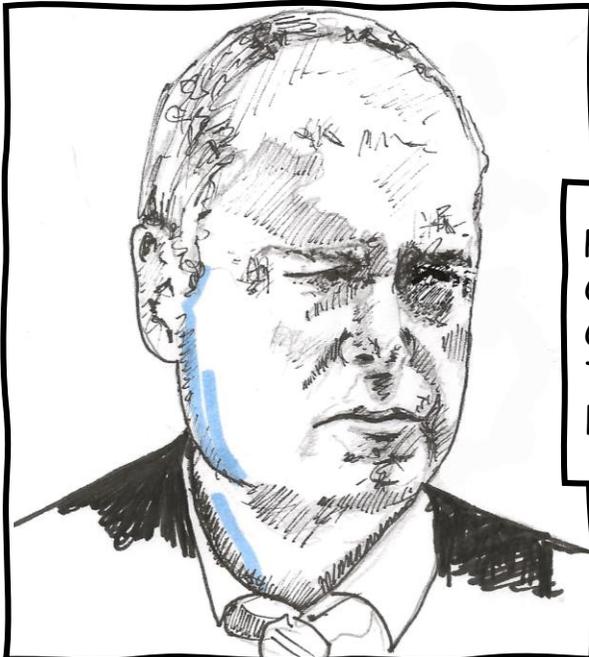


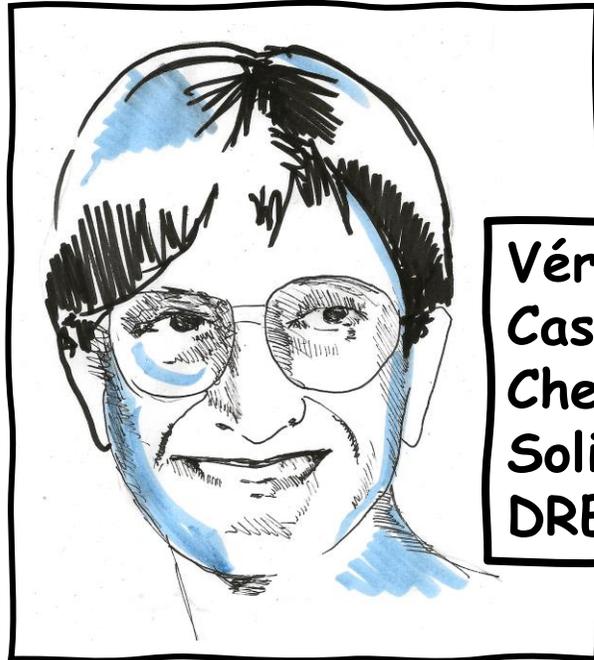
Nous avons le plaisir de vous accueillir pour cette journée de réflexion sur l'aide alimentaire, organisée par les membres de la Plateforme d'Observation régionale sociale animée par l'équipe du SESAM, avec l'appui du pôle Solidarités.

Pascal
Chaussée,
Chef du pôle
Transverse à
la DREETS-NA

La plateforme est un espace d'échanges qui réunit les acteurs qui œuvrent au quotidien sur le champ social et de la solidarité : des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations, des organismes de formation, des experts... L'objectif étant de rassembler, ensemble, le maximum de connaissances, d'études, de données pouvant nous aider à mieux appréhender les différents enjeux sociaux sur notre territoire, à définir de nouveaux besoins en termes de connaissance et enfin, à aider les décideurs économiques et politiques locaux, à travers cet apport de connaissances, dans la prise de décision pour la lutte contre la précarité, la pauvreté et les inégalités.

Cette année, la POS a décidé de consacrer une partie importante de ses travaux à la lutte contre la précarité alimentaire, ce qui a donné lieu à un certain nombre de travaux et de réflexions que la POS a souhaité les partager avec vous.





**Véronique
Castro**
**Cheffe du pôle
Solidarités
DREETS-NA**

Je souhaite faire un focus sur l'aide alimentaire. Nous avons constaté une évolution des besoins de l'aide alimentaire, cette évolution est une préoccupation constante de nos concitoyens. Le dispositif de l'aide alimentaire est aujourd'hui à la croisée des chemins. La paupérisation croissante d'une partie de la population, une population que l'on ne ne connaissait pas jusqu'à présent - comme les jeunes, les étudiants, les retraités, les travailleurs et

travailleuses qui n'arrivent pas à se nourrir - témoigne d'un changement de notre société.

Cette évolution sociale est constatée, tant en nombre de bénéficiaires qu'en nouveaux profils.

La dernière étude du CREDOC fait valoir qu'en 2022, 16% de la population a recours à l'aide alimentaire et la moitié s'approvisionne auprès de structures d'aide alimentaire. Parallèlement à ce phénomène massif, de nouvelles questions émergent sur les objectifs des dispositifs de l'aide alimentaire.

S'il est essentiel et vital d'assurer l'alimentation à une catégorie de la population en situation de précarité, la politique de l'aide alimentaire s'inscrit désormais dans une approche caractérisée par plusieurs dimensions.

La question du mieux-manger devient un objectif prioritaire au regard de son impact en matière de santé publique. Le déploiement de l'appel à projet « Mieux manger pour tous » témoigne de la volonté de l'Etat d'inciter les acteurs de l'aide alimentaire à prendre en compte la qualité de l'offre alimentaire, en ce qui concerne le bio, les aliments de meilleure qualité gustative... Améliorer les dispositifs de l'aide alimentaire voire, le transformer fondamentalement suppose aussi de tester et d'expérimenter des actions en lien avec l'évolution culturelle en cours, portant notamment sur l'écologie, qui est au centre des préoccupations sociales. L'appel à projet « Mieux manger pour tous » avait aussi pour objectif d'accentuer tout ce qui pouvait être expérimental et innovation.

Dans cette approche globale, on tente des expérimentations telle que la sécurité sociale de l'alimentation mérite d'être citée pour souligner que l'enjeu est bien d'apporter des réponses les plus efficaces pour les plus efficaces au bénéfice de ceux qui ont recours à l'aide alimentaire.

Cette nouvelle politique ne peut se construire dans une démarche de co-construction avec les intéressés et les associations. De fait, les associations sont des partenaires incontournables dans l'éco système de l'aide alimentaire pour réaliser cet accompagnement social dont la politique publique a fait un axe essentiel et majeur pour améliorer notamment l'accès au droit.

De cette évolution sociale accompagnée par une évolution des pratiques, on peut tirer un enseignement décisif. Le dispositif de l'aide alimentaire doit pouvoir s'adapter dans une démarche globale au profit des bénéficiaires et in fine, de notre société.

Cette journée régionale du 21 novembre sur l'aide alimentaire portera sur l'ensemble de ces questions et aux problématiques auxquelles sont confrontées au quotidien les acteurs du terrain que vous êtes. Cette invitation a une réflexion collective et partagée entre les acteurs associatifs institutionnels de la région Nouvelle-Aquitaine sera une première étape pour poser les enjeux cruciaux et tenter d'apporter des réponses pratiques.





**Ghislaine
Palix-Cantone
DGEFP**

Je suis cheffe du bureau «Accès au droit, inclusion sociale et lutte contre la précarité alimentaire à la DGCS». Je suis ravie d'être ici avec vous afin de vous parler de la façon dont on travaille sur la lutte contre la précarité alimentaire, sur la façon dont on construit cette politique largement interministérielle.

Le contexte a été évoqué par des communications sur les difficultés de l'aide alimentaire aujourd'hui, avec à la fois de nouveaux publics depuis la crise sanitaire, une tension liée à la forte progression des files actives, une inflation de + 16% sur les produits alimentaires depuis un an. Tous les signaux sont compliqués, attrition aussi du don, pas mal de points qui montrent la difficulté des personnes par rapport à l'aide alimentaire et aussi des difficultés chez les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire, et les personnes qui interviennent sur le sujet.

Les grands objectifs de la lutte contre la précarité alimentaire sont de sécuriser qualitativement et quantitativement l'accès aux denrées alimentaires et aux biens de première nécessité aux personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale. L'aide alimentaire est principalement le dispositif soutenu par l'Etat et mise en œuvre par le réseau associatif

Cliquez sur l'image pour télécharger l'intervention complète



**Isabelle
Grimault
Commissaire à
la lutte contre
la pauvreté**

Nous allons réfléchir aujourd'hui à tous nos enjeux de l'aide alimentaire, et de l'accès aux produits de qualité pour tous, en particulier pour les personnes les plus en difficulté, les plus en précarité. Je vais évoquer les sujets autour des axes de la prévention et de la lutte contre la pauvreté de façon globale.

L'accès à l'alimentation est d'ancestral, aussi ancien que la charité, il s'agit du gîte et du couvert et on peut s'étonner que ce sujet soit toujours aussi présent dans les préoccupations quotidiennes de certains de nos concitoyens.

Dans les grands axes à l'origine de la stratégie de prévention de la lutte contre la pauvreté en 2018, l'aide alimentaire n'était pas présente en tant que telle.

Il était question d'égalité des chances, d'accès aux droits. L'accès à l'alimentation était mentionné en lien avec l'école autour de deux actions fortes : les petits déjeuners à l'école dans les quartiers prioritaires et la mise en place d'une tarification sociale à 1 euro pour les cantines dans les communes en zone rurale.

Journal régional des acteurs
de la lutte contre la précarité alimentaire
27 novembre 2023

Isabelle Grimault
Commissaire à la lutte contre la pauvreté
Nouvelle-Aquitaine

Cliquez sur l'image pour télécharger l'intervention complète

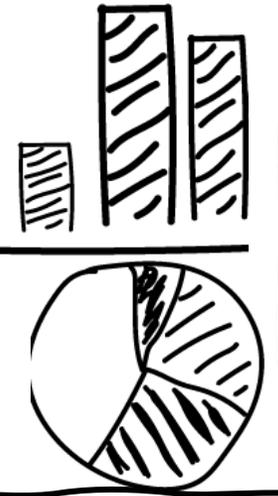
La deuxième partie de matinée était consacrée aux présentations des données statistiques de l'INSEE et à une cartographie de SOLINUM



Quentin
LAFFETER
INSEE

Cliquez
sur l'image
pour
télécharger la
présentation

Les dispositifs statistiques
du SSP sur la
précarité alimentaire



Gian
BARBONI
SOLINUM

Cliquez sur l'image
pour télécharger
la présentation

Solinum



Après une matinée riche en informations, tous les participants étaient invités à se retrouver autour d'un copieux buffet...



14h... Retour en salle pour les ateliers de l'après-midi animés par Tayeb El-Mestari du Pôle S



Le dispositif de l'aide alimentaire est à la croisée des chemins. La paupérisation croissante d'une partie de la population, combinée à une conjoncture inflationniste, questionne la politique publique de l'aide alimentaire. Le dispositif actuel ne semble pas répondre, ou de manière insuffisante, à l'évolution sociale constatée, tant en nombre de bénéficiaires que de nouveaux profils sociologiques.

Les deux tables rondes l'après-midi sont consacrées aux transformations du modèle d'accompagnement et aux nouveaux enjeux. Les associations sont aux premières loges dans l'écosystème d'aide alimentaire pour réaliser l'accompagnement social dont la politique publique a fait un axe important pour améliorer notamment l'accès aux droits. De cette évolution sociale accompagnée par une évolution des pratiques, on peut tirer un enseignement décisif : le dispositif d'aide alimentaire doit pouvoir s'adapter dans une démarche globale au profit des bénéficiaires et, in fine, de la société. La question du « mieux manger » devient ainsi un objectif prioritaire au regard de son impact en matière de santé publique. Le déploiement de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » témoigne de la volonté de l'Etat d'inciter les acteurs de l'aide alimentaire à prendre en compte la qualité de l'offre alimentaire (bio, aliments de meilleure qualité gustative, etc.). Améliorer le dispositif de l'aide alimentaire, voire le transformer fondamentalement, suppose aussi de tester ou d'expérimenter des actions en lien avec l'évolution culturelle en cours portant l'écologie au centre des préoccupations sociales. Outre la lutte contre le gaspillage, les circuits courts, par exemple, sont privilégiés pour approvisionner les structures d'aide alimentaire.

Merci pour votre introduction, je vais évoquer le sujet de manière courte car l'important est de connaître vos retours d'expérience et la façon dont vous intervenez.

Travailler sur la question de l'aide alimentaire, sur l'accompagnement, c'est aussi aider à surmonter les difficultés rencontrées par les personnes concernées et d'aborder ensemble les contraintes qui peuvent conduire à ces difficultés.

Il s'agit aussi d'orienter vers les assistants de services sociaux des CCAS ou des conseils départementaux ou d'associations pour engager un parcours social ou au moins d'offrir un temps de pause dans le parcours de ces personnes au travers d'actions individuelles ou collectives en associant les bénéficiaires.

Je suis intéressée de voir comment les associations ont pu travailler sur ces sujets et de le mettre en perspective. Comment ce travail, personnel, collectif ou avec l'ensemble des acteurs dans un réseau, peut enclencher un processus d'accès aux droits, à d'autres droits comme la santé, l'insertion, la culture... ?

Vous êtes un des acteurs de l'accompagnement global des personnes en difficulté, en apportant les éléments de analyse et en orientant vers les acteurs de l'emploi, de l'accompagnement social qui prendront le relais.

**Isabelle
Grimault**



Beaucoup de choses ont déjà été dites, sur le sujet de l'accompagnement qui porte sur des actions d'écoute, d'information, d'orientation, mais comme vient de le dire Madame Grimault, ce n'est pas seulement donner à manger à certaines personnes, mais c'est aussi leur montrer la porte vers l'accès au droit.

Je suis très preneuse de tout ce que vous allez nous présenter et sur la façon concrète dont sont mises en œuvre les actions. Par exemple dans le cadre de l'appel à projets que nous avons élaboré « Mieux manger pour tous », au niveau local et national, il a été prévu des crédits dédiés à l'accompagnement des personnes. Il ne s'agissait pas seulement d'avoir plus de fruits et légumes, de susciter des alliances locales à partir de la participation, mais aussi de proposer des projets incluant l'accompagnement des personnes.

J'y vois deux enjeux forts, la question de l'alimentation et de la santé. C'est aussi l'occasion, au travers de différentes formes d'accompagnement, comme les ateliers cuisine, de faire passer un message en termes de santé, d'acculturation, aux personnes qui ont recours à l'aide alimentaire.

Sur l'autre versant, celui de des acteurs associatifs, j'y vois aussi la question que l'on peut se poser sur la formation, sur l'accompagnement des bénévoles, des associations. Car, nous leur demandons effectivement d'accueillir les gens, de leur donner des colis, à manger, mais aussi d'écouter. Tout cela nécessite une formation et des outils.

**Ghislaine
Palix-Cantone**





Dany
Saulnier

Je représente les Restos du Cœur au niveau régional, c'est-à-dire que je vais vous faire une présentation des activités qui se déroulent en Nouvelle-Aquitaine.

Ce sont 247 centres d'activités qui dispensent bien évidemment de l'aide alimentaire mais aussi de l'accompagnement et de l'inclusion sociale et professionnelle. Professionnelle plus par les chantiers que nous avons sur la région, à savoir 13 chantiers d'insertion, essentiellement de maraîchage. Mais aussi, 3 chantiers logistiques et 2 chantiers de rénovation.

Dans ces 247 centres d'activités, comme il est écrit dans les statuts et l'objet de l'association dès le démarrage et à la création des Restos du Cœur, il est dédié à l'accompagnement alimentaire, toute action qui lutte contre la pauvreté, l'inclusion sociale et économique. Cette inclusion sociale, cet accompagnement et cette écoute, se sont mis en route au fil des années et n'a pas forcément été efficace les premières années.

Aujourd'hui, toutes les actions d'inclusion sociale, d'accompagnement, d'orientation en interne ou externe existent sur tous nos lieux d'activité. Les bénévoles sont formés. Nous avons des formations spécifiques pour les bénévoles qui ont envie de se consacrer à l'accompagnement. Certains sont là pour faire uniquement de l'aide alimentaire, et ces bénévoles ont du mal à aller vers d'autres missions que de la distribution alimentaire et d'autres bénévoles viennent et ne veulent pas faire de distribution alimentaire. C'est donc à nous de les orienter, de les former puisqu'ils puissent être complémentaires aux équipes des centres d'activités.

Ce sont donc 7000 bénévoles qui œuvrent sur tous ces points là et qui sont déployés sur l'ensemble des centres en ayant des référents au niveau départemental qui accompagnent les bénévoles à faire cet accompagnement, pour les aider à développer et mettre de nouvelles choses en place...



Avant de laisser la parole à Jacques Tabary en charge sur le département des Deux-Sèvres, je voulais évoquer la question de l'accueil spécifique que l'on fait pour les bébés et les jeunes parents.

Aujourd'hui, nous accompagnons les enfants de 0 à 18 mois, ce qui est relativement insuffisant. On sait que les 1000 premiers jours d'un bébé sont primordiaux.

Nous sommes sur un projet de développement d'un accompagnement aussi bien accompagnement des jeunes parents qu'accompagnement alimentaire jusqu'à 36 mois qui va se mettre en place en fin de cette année. Cet accompagnement va susciter d'avoir des espaces petite enfance dans tous les milieux d'activités.

Actuellement, nous avons 67 espaces petite enfance pour 247 centres d'activités. Ce qui veut dire qu'il va y avoir du travail à faire pour déployer cette activité.

Mais la précarité n'est pas une fatalité, mais on voit trop de personnes accueillies qui viennent vers nous et qui étaient déjà là avec leurs parents. Cette action est donc très importante pour cette population jeune. Merci



Jacques
Tabary



L'accompagnement social que nous appelons au niveau des Restos du cœur, l'aide à la personne est destinée à toutes personnes accueillies qu'elles soient dans une situation très précaire, mais nous avons également des personnes qui ont un double jeu, une double casquette, qui sont à la fois des bénévoles et des personnes accueillies. C'est important de le savoir. Cette aide de la personne est inconditionnelle, c'est-à-dire qu'à partir du moment où elle est inscrite aux Restos du Cœur, elle peut bénéficier de toutes les aides que je vais vous citer juste après. Ce qu'il faut savoir, c'est que cette aide est déclenchée après avoir rencontré la personne accueillie, après avoir écouté discrètement et après avoir enregistré ces demandes qui évoluent dans le temps.

Parmi ces aides, nous avons l'atelier Français. Nous avons énormément de personnes qui ne maîtrisent pas le français, aussi bien de naturalisation française ou pas, et qui ont besoins du français pour pouvoir redémarrer leur vie professionnelle.

Certains laissent très souvent de côté la santé. La santé, nous le savons, c'est le point essentiel pour pouvoir redémarrer dans la vie sociale et professionnelle. Et les Restos du Cœur mettent en place un certain nombre de dépistages permettant d'aboutir sur des prises en charges totales de la personne, sur des analyses, diverses et variées, au niveau médical. Nous avons également des familles qui ont des enfants et qui malheureusement, par le fait que la de la famille est en situation de précarité, ne bénéficient pas de la culture. Nous mettons donc en place pour ces familles, de la distribution de places de cinéma gratuites. Nous leur permettons de partir en vacances en séjours autonomes, en famille. Pour certains, c'est la première qu'ils partiront en famille. Nous avons également des colonies de vacances proposées à un certain nombre d'enfants dans chacun des centres.

Nous avons aussi le Resto Bébé, qui permet aux jeunes mamans de pouvoir bénéficier d'un vestiaire d'articles, éventuellement d'hygiène. Et des conseils pour accompagner les mamans avec des bébés de moins de 18 mois.

Nous avons le logement avec une résidence sociale qui permet à certains publics de pouvoir redémarrer dans la vie. Et ce n'est pas toujours facile. Nous avons également - ce que l'on pourrait imaginer comme la première pierre à l'édifice - le soutien à la recherche d'emploi. C'est-à-dire, qu'on essaie de la réinsérer dans la vie professionnelle. Vous comprenez bien que si la personne accueillie ne maîtrise pas le français et si elle n'a pas de pouvoir d'un point de vue numérique, il est clair que le redémarrage sera difficile.

[Lire toute l'intervention](#)



**Mérim
Bozzo-Rey**

Bonjour, merci d'avoir organisé cette journée. Je suis ambassadrice ANDES et aussi responsable de l'épicerie de Floirac qui sur la rive droite de Bordeaux. Je vais vous faire une petite présentation de ce qu'est une épicerie sociale et solidaire. La première épicerie sociale et solidaire a été créée en 1996 à Nevers par Guillaume Bapst, qui a ensuite créé l'ANDES, l'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires.

Quand les épiceries solidaires sont arrivées, elles ont un peu bouleversé le monde de l'aide alimentaire, car elles ont un modèle différent de ce qui était proposé par la Croix Rouge Française, le Secours populaire, les Restos du Cœur. En effet, les épiceries solidaires proposent, en libre-service, des denrées alimentaires et des produits d'hygiène et d'entretien, ce qui permet aux personnes bénéficiaires d'avoir le choix de faire leurs courses eux-mêmes. C'est pour cela que l'appel à projet « Mieux manger pour tous » est très important pour les épiceries, car il nous permettra de développer encore plus notre gamme de produits.

Les épiceries solidaires ont différents statuts juridiques. Vous avez des épiceries sociales qui sont portées par un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), des épiceries plutôt solidaires portées par des associations. Vous avez des épiceries portées par des CCAS qui s'adressent à des publics en situation de précarité uniquement. Les épiceries associatives peuvent être mixtes, c'est-à-dire proposer des produits aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire mais également à tout citoyen qui veut aider l'association et y participer.

Les bénéficiaires payent une partie des produits, il y a donc une participation financière entre 10 et 50% des produits.

Il existe une charte nationale des épiceries sociales et solidaire rédigée par la DGCS en partenariat avec le milieu associatif et aussi les CCAS et CCIAS qui définit les épiceries comme des structures ou des dispositifs qui participent à la lutte contre la précarité alimentaire en proposant des denrées alimentaires, et si possible des produits d'hygiène et d'entretien contre une participation financière. Les projets s'inscrivent dans les principes de solidarité et de dignité et vise à promouvoir l'émancipation, le renforcement du lien social et la santé par l'alimentation.



[Lire toute l'intervention](#)



**Valérie
Hongrois**

Bonjour, je suis directrice de l'épicerie solidaire La Boussole, sur Rochefort, ville moyenne de Charente-Maritime. La Boussole a été créée en 2002, nous avons déjà maintenant une vingtaine d'années d'existence sur le territoire.

Je ne vais pas m'étendre sur l'épicerie, puisque le fonctionnement de l'épicerie vient d'être détaillé, je vais plutôt m'attacher au sujet de l'accompagnement.

Plusieurs points à développer. Un premier point qui me semble très important, celui de l'accueil du public, cela va augurer de la suite de l'accompagnement. Donc établir un lien social, une relation de confiance avec les personnes. Nous avons une salle d'accueil très importante. Nous avons pu bénéficier, depuis maintenant 3 ou 4 ans, d'un médiateur social en poste adultes relais, qui nous aide dans cet accompagnement, accueil et relation avec le public.

Deuxième point important, le travail en réseau. Nous n'avons pas la prétention de tout faire. Nous accueillons 200 familles par mois, ce qui représente un peu plus de 600 personnes. Nous n'allons pas révolutionner la vie de ces familles (500 familles/an), mais l'important c'est de s'inscrire dans le réseau. J'évoquais le problème réseau urbain/rural la semaine dernière. Il est je pense plus facile de tisser un réseau en milieu urbain d'avoir un réseau important.

épicerie solidaire
à Rochefort
La Boussole
Cap vers l'équilibre

[Lire toute l'intervention](#)

Tout notre travail se fait avec les travailleurs sociaux, mais aussi tout ce réseau associatif, centre social culturel (pour l'apprentissage du français par exemple), toutes les entreprises d'insertion par l'activité économique, nous avons été intégrés à ce collectif de directeurs d'entreprises de l'insertion puisque La Boussole est considérée comme une première étape de l'insertion.

Bien connaître son territoire est très important. Nous sommes aussi le relais des travailleurs sociaux, on voit les familles pratiquement toutes les semaines/15 jours. Ce travail en réseau nous permet de faire avancer certaines situations délicates, donc relations de proximité et possibilité d'alerte sur certaines situations auprès des travailleurs sociaux.



La seconde table ronde : L'offre alimentaire, les enjeux de santé et d'innovation

Cette deuxième table ronde sur l'offre alimentaire, ses enjeux de santé et d'innovation a été imaginée évidemment de manière complémentaire à la précédente puisque nous avons parlé des deux conditions importantes de l'aide alimentaire : l'accompagnement social et la qualité de l'offre alimentaire.

Nous allons parler de l'appel à projet « Mieux manger pour tous » qui participe à la transformation du discours politique de l'aide alimentaire.



**Ghislaine
Palix-Cantone**

Je vais rappeler quelques-unes des actions que l'on a mises en œuvre les populations les plus fragiles et précaires ont un accès plus difficile à certains produits. Je pense particulièrement à tout ce qui est fruits et légumes. Il y a pas mal d'études qui objectivent cette situation, notamment l'étude « Alimentation nutritionnelle des bénéficiaires de l'aide alimentaire ».

Il y a un projet pour renouveler à nouveau cette étude. Santé Publique France est en train de travailler sur le montage de cette étude avec l'Agence régionale de santé Ile-de-France. Alors que dire que c'est effectivement toute l'action que l'on met en place qui a vraiment, pour finalité, d'améliorer la qualité de l'offre de l'aide alimentaire, de fournir davantage une alimentation adaptée aux besoins des personnes.

C'est le sens des travaux, à la fois du comité de coordination de lutte contre la précarité alimentaire avec toute cette réflexion sur la transformation de la lutte contre la précarité alimentaire. Et puis c'est la mise en œuvre du programme « Mieux manger pour tous » dont l'objectif de santé apparaît clairement et fortement. Encore une fois je le répète, c'est vraiment au niveau national que sont financés les achats dans le cadre de ce programme pour fournir des fruits et des légumes de qualité.



**Isabelle
Blanchard**

Bonjour à tous. Comme il vous a été rappelé ce matin, l'une des ambitions de la politique de l'alimentation dite loi EGALIM est de favoriser une alimentation saine et durable, accessible à tous et qui est effectivement déclinée dans un programme national d'alimentation dont l'un des objectifs est la justice sociale et particulièrement la lutte contre la précarité alimentaire. Il existe un levier qui s'appelle le projet alimentaire territorial.

Alors qu'est-ce que ce projet alimentaire territorial, c'est un projet systémique et collectif qui est réalisé par les acteurs qui ont envie de travailler ensemble : les acteurs du territoire que sont les agriculteurs, les entreprises alimentaires, les consommateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et bien sûr, les associations d'aide alimentaire.

On invite chacun des acteurs de l'aide alimentaire à se rapprocher des PAT qui existent sur le territoire. Aujourd'hui on en a une quarantaine en Nouvelle-Aquitaine qui ont pour ambition de développer cette action. L'objectif est pour eux de se mettre en cohérence en lançant des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité pour tous. Pour trouver un PAT, je vous invite à aller sur le site de la DRAAF, vous y trouverez la carte des PAT.



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

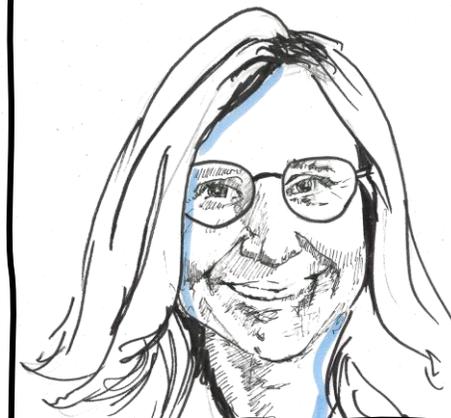
Bonjour à tous et à toutes. Il m'a été demandé de vous dire qui nous sommes, ce que nous faisons, au niveau de l'Agence Régionale de Santé. Je vous propose de voir avec vous le cadre dans lequel on intervient, dans quel prisme administratif, nous abordons ce sujet de la précarité alimentaire.


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Du point de vue administratif, au niveau national, le Programme National Nutrition Santé (PNNS) est en lien avec le PNA qui vient d'être présenté par la DRAAF. Ces 2 programmes seront renouvelés en 2025, traduisant en actions concrètes la Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat qui devrait être présentée début 2023. Le « curseur de l'ambition » est augmenté en joignant des enjeux de développement durable à ceux de santé.

Au niveau régional, le Projet Régional de Santé (PRS) est la feuille de route de l'Agence d'ici 2028. Deux entrées au moins peuvent vous concerner : le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) que vous connaissez, et la nutrition sur laquelle je vais centrer mon propos.



**Marion
Ellisalde**

[Lire toute l'intervention](#)



**Sophie
Saramito**

UDCCAS 24. Bonjour à tous. Alors on part ici, non pas d'un secteur associatif mais plutôt de l'Union départementale des CCAS et des CIAS de Dordogne. Nous allons plutôt nous intéresser à la question de la présence publique puisque les CCAS et CIAS sont des établissements publics. On part aussi d'une démarche qui s'est faite depuis 2020 suite évidemment aux différents diagnostics et relevés des difficultés des acteurs de l'aide alimentaire sur le terrain, et bien il a été mis en place une démarche intitulée « La structuration des acteurs de l'aide alimentaire » et qui, petit à petit, revient sur la question de l'inscription dans la précarité alimentaire et tout ce que cela comporte.

Donc, cette démarche de structuration s'est finalisée sur une feuille de route validée en 2021 par Monsieur le Préfet de Dordogne et qui visait à mettre en place un certain nombre d'expérimentations sur des axes et des orientations diverses dont un qui a été retenu, celui de la territorialisation de cette organisation de l'aide alimentaire et du « mieux manger » puisque l'on parle maintenant de l'appel à projet « Mieux manger pour tous » et qui vise à organiser les acteurs.

On a beaucoup parlé de l'organisation des acteurs et évidemment, derrière cette organisation, il y a évidemment cette dimension de réseau et d'appui sur des logiques ou des organisations déjà en place. Les PAT vous les avez déjà soulignés. Je vais revenir sur deux volets qui ont été choisis en tous les cas dans cette feuille de route. L'un qui visera à travailler sur une démarche expérimentale sur le PAT de Bergerac en Dordogne.

Une série d'expérimentations qui visera à améliorer et favoriser le développement d'un système de production locale avec tout le système de l'insertion par l'activité économique et d'un certain nombre de structures qui existent déjà. L'idée, c'est qu'il y a des outils qui se sont développés aujourd'hui et maintenant il faut les mettre en synergie, il faut qu'ils fonctionnent pour organiser un système autour de la précarité alimentaire et du système d'offre de denrées et de produits alimentaires. Ça c'est pour la dimension du PAT mais d'autre part, il a également été proposé une expérimentation.

udccas
Dordogne Union Départementale
des Centres Communaux d'Action Sociale

[Lire toute l'intervention](#)



**Pierre
POUGET**

Bonjour à tous, je suis le président de l'association des banques alimentaires de Nouvelle-Aquitaine. Deux mots sur les banques alimentaires et je reviendrais sur les deux points de cette table ronde : innovation et santé.

Les banques alimentaires sont présentes dans chacun des douze départements de Nouvelle-Aquitaine, avec même le luxe de compter deux banques alimentaires dans les Pyrénées-Atlantiques, bien évidemment une dans le Béarn et une dans le Pays basque.

Les banques alimentaires distribuent par an, au niveau régional, environ 15 000 tonnes de denrées alimentaires, avec une part importante venant de l'Union européenne, dans le cadre de FSE+. 25% correspond à la ramasse quotidienne, chiffre qui était à plus de 40% il y a quatre ans.

Autre source d'approvisionnement que l'on a capacité à mobiliser, celle des filières et des acteurs de l'agroalimentaire au niveau régional ou national. Puis, enfin les derniers 25% ici des achats, ailleurs de la collecte nationale qui nous procure environ 10% de nos besoins.

Nous avons aussi des achats alimentaires que l'on peut désormais faire à la hauteur des aides publiques que nous pouvons mobiliser. 1500 bénévoles au niveau régional.

Nous travaillons avec un réseau de plus de 800 partenaires locaux qui viennent s'approvisionner sans des centrales de groupes que sont en quelque sorte les banques alimentaires. 800 partenaires, ça veut dire que l'on est globalement présent sur l'ensemble du territoire régional. La Gironde, c'est 130 partenaires locaux, ce sont des associations, des épiceries sociales. Ce sont de plus en plus souvent, des CCAS ou CIAS qui viennent au quotidien s'approvisionner. Tout cela pour environ 260 000 personnes aidées par ce réseau. Ce chiffre est le fruit de remontées, d'indicateurs et de tables que nous réalisons pour mesurer l'efficacité, si je puis dire, des politiques publiques.

Alors, « innovation » et « santé » sont les thèmes de cette table ronde. Trois exemples dans chacun de ces domaines considérant que lorsque que l'on parle d'innovation notamment, il faut être humble et modeste. En termes d'innovation, tous les outils que nous essayons de développer depuis un peu plus de deux ans et demi : Proxidon (le don de proximité).



[Lire toute l'intervention](#)



**Manon
Benard**

Bonjour à tous, je suis chargée de mission Alimentation durable et lutte antigaspi au sein de l'association Le Bocal Local. Nous sommes sur la rive droite de la métropole bordelaise. Nous sommes une association conventionnée avec des chantiers d'insertion depuis 2007. Nous avons développé plusieurs secteurs d'activités autour de la capacité alimentaire des territoires et la solidarité alimentaire.

Je vais vous parler de notre activité de maraichage solidaire bio lancée en 2022, en expérimentation au départ sur à peu près 6000 m². Nous avons à cette époque cultivé une vingtaine de variétés, aujourd'hui nous en cultivons une quarantaine sur 1,7 hectare. Ces variétés sont sélectionnées en fonction de certaines problématiques que rencontrent notre public cible.

En effet, ces produits maraichers sont destinés à nos partenaires de l'économie sociale et solidaire (notamment des épiceries sociales et solidaires, des structures de l'insertion par l'activité économique et aussi des résidences d'autonomie).

Les bénéficiaires n'ont pas toujours la possibilité de cuisiner à la maison. Nous avons donc fait des choix variétaux qui permettent de pouvoir consommer ces aliments crus par exemple. Donc, ça fait partie de la réflexion en amont.

L'idée est de pouvoir apporter une réponse en circuit court, une alimentation digne et de qualité pour les personnes en situation de précarité.

Notre territoire autour de Bordeaux s'étend petit à petit grâce à un partenariat avec des CCAS de la Gironde. Concrètement, chaque semaine nos partenaires reçoivent un mail avec les légumes disponibles de la semaine, ils passent ensuite commande sur l'application « Cagette.net » et notre équipe se charge de préparer la commande et de la livrer.

Cette équipe est composée de 5 salariés en insertion accompagnés par une Encadrante Technique d'Insertion. Nous avons une coordinatrice qui travaille avec nous sur la partie commerciale, une assistante administrative, un accompagnateur socio-professionnel et puis la direction.

Merci beaucoup pour votre écoute





**Stéphanie
AUGER**

Je reprends l'association Soli'Niort qui gère une épicerie qui s'appelle « Le cabas solidaire ». Cette épicerie a ouvert ses portes il y a maintenant 3 ans. Nous portons un projet qui est complémentaire à ce qui est fait dans l'aide alimentaire. Dans le sens où nous ne touchons pas à la grande précarité, nous allons vers l'accueil des personnes qui sont souvent fragiles, dans l'entre-deux, et on leur permet de ne pas basculer dans la grande précarité. Cet hémisphère repose sur plusieurs fondements, dont le premier est l'implantation solidaire. Nous accueillons tout type de personne, c'est vraiment une épicerie de quartier, une jolie petite épicerie située dans un quartier résidentiel de Niort. Nous avons fait le choix de ne pas être dans un QPV (Quartier Populaire de la Ville), mais pas non plus dans le centre-ville ou quartier « bobo » de Niort afin que les bénéficiaires puissent venir en se sentant à l'aise.

SOLI'NIORT



Tout le monde peut venir. Les clients payent le prix classique affiché. Nous allons avoir des marges commerciales qui vont nous permettre de financer les réductions faites aux personnes aidées. Ces personnes aidées bénéficient de deux types de réductions : -40 et -60% sur leurs achats.

Pour avoir accès à ces réductions, les personnes ont deux démarches à faire. La première est d'aller voir le travailleur social afin de remplir le dossier. C'est vraiment une démarche faite en dehors de l'épicerie sociale. Elle se fait dans les locaux des travailleurs sociaux, les CCAS, le département, la mission locale et en partenariat avec le Secours Catholique. A la réception du dossier, nous l'enregistrons dans le logiciel de caisse. Quand la personne aidée vient pour la première fois au magasin, elle s'assure que son dossier a bien été reçu et enregistré. Nous lui remettons une carte de fidélité qu'elle remet à la caisse après avoir effectué ses achats. La réduction qui lui aura été attribuée s'appliquera sur le montant à régler.

[Lire toute l'intervention](#)



**Raïssa
Neveu**

La Boussole. Je suis coordinatrice socio-culturelle à l'épicerie solidaire La Boussole. Je vais parler de l'approvisionnement. La Boussole a toujours eu une vision qui va au-delà de la simple démarche d'aide alimentaire.

On a toujours cherché à améliorer la qualité et la quantité des produits proposés dans nos rayons, mais ceci n'est possible que grâce aux subventions. Nous avons bien sur la participation des bénéficiaires, mais ce n'est pas suffisant.

Nous sommes donc en perpétuelle recherche de subventions pour améliorer notre approvisionnement, mais aussi pour financer et animer nos ateliers.

D'abord un petit point sur la ramasse, car nous avons de bons apports en fruits et légumes.

Nous avons donc un gros travail de tri, de mise en valeur, de formation des bénévoles, d'animation des ateliers cuisine et dégustation fait autour des fruits et légumes. Ce qui permet de constater que d'année en année, on a atteint 80% de consommateurs de fruits et légumes frais à l'épicerie sociale.

épicerie solidaire
à Rochefort
La Boussole
Cap vers l'équilibre

[Lire toute l'intervention](#)

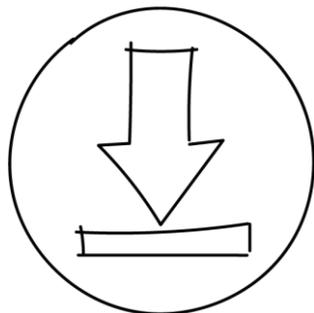
Pour améliorer la qualité de notre approvisionnement en fruits et légumes nous avons des partenariats avec les magasins bio, donc nous mettons en valeur les produits bio dans les rayons fruits et légumes.

Nous avons aussi un partenariat avec l'AMAP de Rochefort : "Les Paniers du Marais". Bien évidemment, nous avons besoin de subventions pour pouvoir choisir et ainsi améliorer la qualité des produits que nous proposons dans nos rayons, en proposant des produits bio et des produits en circuit court.

Un petit historique sur les projets auxquels on a participé. De 2012 à 2018, nous avons bénéficié du programme UNITERRES par l'association ANDES qui nous a permis un approvisionnement en fruits et légumes frais locaux et de saison.

Journée régionale des acteurs
de la lutte contre la précarité alimentaire

21 novembre 2023



[Télécharger la BD](#)

[Télécharger les textes](#)

Retrouvez les lettres de la Plateforme de l'Observatoire
[sur le site internet de la DREETS-NA](#)

Ce document a été réalisé par le service Communication de la DREETS-NA

Février 2024



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine



A compter du 1^{er} mars, la DREETS-NA change d'adresse :

Cité Administrative - 2, rue Jules Ferry - 33000 Bordeaux